



TESTS DE POSITIONNEMENT CLASSE DE SECONDE

Rentrée 2018

Maîtrise de la langue française et des mathématiques

1. Objectifs

Avant le mois d'octobre, chaque élève de seconde générale, technologique ou professionnelle passe un test de positionnement qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins en maîtrise de la langue française et en mathématiques.

C'est la première étape de l'accompagnement personnalisé qui permet aux lycéens de consolider leur maîtrise de l'expression écrite et orale et des compétences mathématiques essentielles dans la vie personnelle, professionnelle et nécessaires pour une poursuite dans l'enseignement supérieur ou une insertion dans l'emploi.

Ce test doit aider les enseignants à mieux cibler et organiser cet accompagnement.

2. Modalités

Deux passations de 50 minutes seront organisées au cours de la 2^{ème} quinzaine de septembre. Elles se dérouleront sur une plateforme numérique de passation et feront l'objet d'une correction automatisée.

Maîtrise de la langue

Le test de maîtrise de la langue française sera organisé en trois blocs : étude de la langue, compréhension écrite et orale.

Un module optionnel d'évaluation de l'expression orale pourra être expérimenté par des établissements volontaires. Il s'agira d'un temps de mise en situation d'échange oral. Ce temps d'échange pourra être préparé à partir d'une banque de situations, proposée au niveau national.

Mathématiques

Le test de mathématiques sera organisé en deux sous-thèmes communs : organisation et gestion de données, et nombres et calcul.

Deux autres sous-thèmes seront abordés de manière modulaire :

- Géométrie:
 - *GT: autour de la géométrie de raisonnement*
 - *PRO : autour de la géométrie du calcul de grandeurs (longueurs, aires et volumes)*
- Calcul littéral
 - *GT: autour de l'équivalence d'expressions algébrique, contextes intra et extra maths*
 - *PRO : autour de la modélisation, en contexte et équations du premier degré.*

3. Accompagnement pédagogique

Un profil individuel de chaque élève, référé à des repères nationaux, sera alors disponible très rapidement, le positionnant selon quatre degrés de maîtrise dans chaque sous-ensemble de connaissances et de compétences évalué.

Il permettra de construire un dispositif d'accompagnement personnalisé et adapté, s'appuyant sur diverses sources.

4. Accompagnement personnalisé

A la suite des tests de positionnement, l'accompagnement personnalisé sera dédié, si nécessaire, à l'approfondissement de l'expression écrite et orale en langue française et des compétences en mathématiques. Cet accompagnement doit être conçu en fonction des besoins spécifiques des élèves, afin de permettre de remédier à leurs difficultés éventuelles ou d'approfondir.

Les missions de l'accompagnement personnalisé seront prochainement mises à jour, par une note de service remplaçant la circulaire jusqu'à présent en vigueur (circulaire n°2010-013 du 29 janvier 2010).

En plus de l'accompagnement personnalisé, les établissements pourront mettre en place, s'ils le souhaitent, un accompagnement spécifique des élèves sur leur dotation horaire.